

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT souligne les conséquences de la destruction des mâts GSM

Bruxelles, le 10 novembre. Un site GSM à Ternat a été endommagé aujourd'hui. Ce site contenait des antennes de plusieurs opérateurs mobiles. Heureusement, les mâts GSM voisins sont capables de recevoir les signaux que les antennes du site endommagé doivent recevoir. Par conséquent, il n'y a pas eu d'impact pour les utilisateurs.

Inciter à s'en prendre aux pylônes et les endommager sont l'un comme l'autre des actes punissables aux yeux de la loi. Les auteurs sont responsables des dommages subis par les opérateurs, mais aussi par des tiers. Les dégradations infligées représentent en outre une menace pour l'utilisation des services mobiles par les habitants de cette zone et les passants. En effet, la connectivité qui aurait été mise à mal pourrait compliquer l'établissement des appels vers les services d'urgence et les services essentiels (médecins, hôpitaux, police, pompiers, centre anti-poisons, Préventions Suicide, Écoute violence conjugale...). Elle pourrait également compromettre le bon fonctionnement des services d'urgence qui peuvent utiliser les données de localisation en cas de détresse d'un appelant qui n'est par exemple pas en mesure de donner lui-même sa localisation.

Il faut également rappeler que tout dommage aux infrastructures de télécommunications peut représenter un risque important pour toutes les personnes se trouvant à proximité

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

